

Communiqué de presse

Un remarquable potentiel pour le développement du site de Beausobre

Lieu phare, le site de Beausobre anime et rythme la vie des habitants de Morges et sa région depuis plus de 30 années. C'est donc naturellement que les équipements vieillissent et que les besoins auxquels ils répondent ont évolué, à l'instar de la ville et de son agglomération. Une étude préliminaire visant à vérifier les besoins et aménagements possibles a été commandée par la Municipalité en 2013. Le rapport qui en découle met en lumière la vision du développement du site de Beausobre.

Présenté ce jour à la presse ainsi qu'au Conseil communal de Morges, le rapport final issu de l'étude préliminaire sur le développement du site de Beausobre analyse avec précision, pertinence et audace les pistes de développements possibles. Ce diagnostic, qui ne prétend nullement décrire le détail des aménagements envisagés, a permis à la Municipalité d'effectuer des choix stratégiques et d'en dégager une vision claire.

En tant que site d'intérêt public, éducatif et culturel, Beausobre offre à Morges nombre de structures nécessitant des développements en phase avec l'évolution de la Ville, de l'agglomération et des cadres spécifiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

Si le Théâtre, les foyers et les nombreuses manifestations qui y ont eu lieu ont accueilli pas moins de 2,5 millions de personnes, les équipements vieillissent et l'offre doit s'adapter à la demande croissante. L'article 63a Cst-VD « l'école à journée continue » induit quant à lui des besoins en augmentation et la nécessité de prestations de qualité en matière d'accueil et de restauration pour enfants en milieu scolaire. S'agissant de l'ensemble de besoins scolaires, dont le collège secondaire et sa salle omnisports, ils vont nécessiter à terme un agrandissement des structures en place. Le siège du Conservatoire de Musique de l'Ouest Vaudois est pour sa part à saturation et ne permet plus un accueil suffisant des musiciens. Ainsi, Beausobre a besoin d'un nouvel élan pour l'ensemble de ses structures.

Cet état de fait représente une réelle opportunité : entièrement amorti, le site a l'avantage d'un remarquable potentiel largement illustré dans l'étude préliminaire sur son développement. S'il ne s'agit encore que de pistes à faire mûrir, un scénario préférentiel a d'ores et déjà été retenu par la Municipalité dès lors qu'il satisfait entièrement à ses exigences ; répondant aux besoins concrets de ses utilisateurs et exploitants, il valorise l'existant en densifiant au minimum le sol, favorise les synergies entre les différentes structures et respecte la haute qualité paysagère qui fait de Beausobre un site emblématique d'une grande richesse.

La Municipalité

Morges, le 2 septembre 2015

Pour tout renseignement complémentaire :

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0) 78 744 77 09

M. Denis Pittet, municipal patrimoine +41 (0) 79 679 34 37

En annexe « Présentation du rapport sur l'étude préliminaire ainsi que du scénario préférentiel » -
Conférence de presse du 02.09.2015
